



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité

Question écrite n° 66617

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le rapport du Conseil d'État intitulé « le numérique et les droits fondamentaux ». Au regard de la mise en réseau de plus en plus de données les auteurs du rapport préconisent, dans le cadre du projet de règlement européen, de prévoir la publication sur le site de l'autorité de protection des données par les délégués à la protection des données, d'un rapport d'information annuel sur les traitements mis en œuvre par leur organisme. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

### Texte de la réponse

L'étude publiée par le Conseil d'Etat en septembre 2014 et intitulée « Le numérique et les droits fondamentaux » fournit une revue panoramique très riche des nombreux sujets ayant trait au numérique et aux libertés fondamentales (big data, santé numérique, open data, puissance des algorithmes, etc.). L'étude s'intéresse en particulier à la question des données personnelles. La grande majorité des propositions émises par le Conseil d'Etat appellent un accueil favorable et certaines d'entre elles sont d'ailleurs déjà en cours de mise en oeuvre. Dans sa proposition n° 9, le Conseil d'Etat fait un lien entre la politique de protection des données personnelles et celle de l'« Open Data » : l'étude suggère que, de la masse des informations recueillies dans le cadre de la régulation des fichiers de données personnelles, des opportunités et applications diverses puissent être exploitées en « open data ». Le point de vue est constructif et converge avec les initiatives du gouvernement en faveur de l'ouverture des données publiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66617

**Rubrique :** Informatique

**Ministère interrogé :** Numérique

**Ministère attributaire :** Numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 octobre 2014](#), page 8574

**Réponse publiée au JO le :** [9 décembre 2014](#), page 10367